

La libéralisation des services

## Une menace pour l'économie solidaire?

INEES est allé interviewer Raoul Marc Jennar, docteur en Sciences politiques, chercheur (URFIG/Fondation Copernic) et consultant de la GUE/NGL au Parlement européen.

**INEES: Pouvez-vous nous faire un tableau du contexte général?**

**Raoul Marc Jennar:** „La base de tout c'est la mondialisation qu'on veut nous faire accepter comme une logique naturelle et inéluctable, alors qu'il n'en est rien. La mondialisation est un phénomène programmé et orchestré au niveau international avec ses courroies de transmission que sont l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et le FMI (Fonds monétaire international), et l'Union européenne en est également un formidable vecteur si l'on regarde de près les traités qui la régissent.”

**INEES: Mais la mondialisation ça peut être un bien pour l'humanité ...**

**R. M. J.:** „C'est surtout une vision du monde qui repose sur le fait que les populations devraient être plus heureuses, si on garantit quatre libertés fondamentales: les libertés d'établissement et de circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services. C'est ce qui est consacré dans le Traité de Rome ou dit autrement le primat du marché sur toute autre forme d'organisation sociale et économique.”

**INEES: Cela se concrétise comment?**

**R. M. J.:** „Par la mise en concurrence de toutes les activités humaines. Pour cela l'OMC veille à ce qu'il n'y ait aucune entrave à la concurrence dans la production de biens et de services qui doit être libre et non faussée (c'est aussi la base des règles du marché intérieur dans l'UE).”

**INEES: Que recouvrent exactement les activités de services?**

**R. M. J.:** „C'est plus ou moins ce qu'on appelle les activités du secteur tertiaire qui sont très importantes dans notre vie de tous les jours. Parlons simple: le matin lorsque vous vous réveillez, vous allumez la lumière (électricité), vous prenez votre douche (eau), vous écoutez la radio (informations), vous allez au travail en bus (transport), après avoir déposé les enfants à l'école (éducation), vous passez tirer de l'argent à la banque, pour faire quelques courses à l'épicerie (distribution), puis vous allez voir votre médecin parce que vous ne vous sentez pas bien (santé), vous allez chercher des médicaments qui vous sont fournis (sécurité sociale) et vous passez voir vos parents retraités (pensions) avant de rentrer chez vous. Bref vous voyez comment les services baignent tout notre quotidien. Ainsi vouloir libéraliser les services c'est influencer sur nos modes de vie.”

**INEES: Ils ne sont pas tous de même nature ...**

**R. M. J.:** „Non. En fait on peut les classer soit par la nature des activités (l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) en dénombre 160), soit par la nature du fournisseur ou prestataire de services (privé, public ou entre les deux le privé qui reçoit une délégation de service public).”

**INEES: L'AGCS, c'est ce qui impose sa vision au niveau international?**

**R. M. J.:** „Oui et la directive Services (dite Bolkestein du nom du commissaire de l'UE qui en avait initialement la charge) n'est qu'une mise en application de ce qui est défini dans l'AGCS.”

**INEES: Aucun secteur n'est exempté?**

**R. M. J.:** „Si, l'AGCS exclue les services publics définis comme ce qui est fourni gratuitement et en situation de monopole par les autorités publiques. Autrement dit ça ne concerne que quelques activités régaliennes (justice, armée, administrations) car il y a longtemps que la santé, l'école et tout ce que l'on appelle maintenant les Services d'intérêt économique général (SIEG) peuvent être fournis par le privé (transport, poste, énergie, éducation, santé ...).”

**INEES: Mais pourquoi vouloir défendre à tous prix les services publics, après tout le privé peut parfois très bien remplir ces missions?**

**R. M. J.:** „Ce ne sont pas les services publics qui sont en cause, mais la garantie de l'égalité d'accès aux droits collectifs tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 car, contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, beaucoup d'exemples nous montrent que le consommateur est quasi toujours perdant lorsque le secteur privé remplace un service public.”

Déjà les populations non solvables en sont exclues et la prétendue baisse des prix s'accompagne toujours d'une baisse de qualité et de phénomènes de rattrapage des prix dès que les fournisseurs les plus faibles sont éliminés (cf. le rail en Angleterre ou l'énergie en Belgique).”

**INEES: Où en est-on au niveau de la directive Services?**

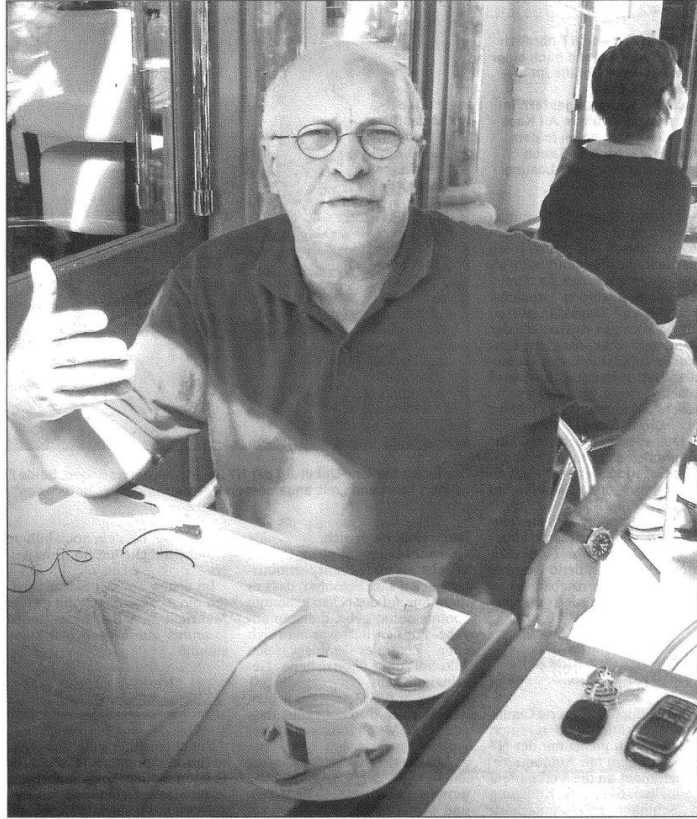
**R. M. J.:** „Après une bataille au Parlement et la mobilisation des syndicats et du mouvement social, la Commission a dû faire machine arrière et exempter un certain nombre de secteurs: éducation, santé, services sociaux, culture et droit du travail. Le principe du 'pays d'origine', pour déterminer de quel droit relève un travailleur, a également été retiré de la directive. Mais cela n'a pas empêché la Cour de justice des Communautés européennes de prendre des décisions qui ont fait jurisprudence en confirmant que c'est le droit du travail du pays d'origine qui est applicable.”

### Le chantre de la flexicurité

**INEES: Peut-on dire que c'est globalement positif?**

**R. M. J.:** „Malheureusement non, car d'une part, pour ce qui concerne le droit du travail, la directive précise bien que c'est le droit national qui s'impose mais 'dans la mesure où il n'est pas incompatible avec le droit communautaire' (qui est dans bien des cas moins protecteur pour les salariés) et, d'autre part, si les Services sociaux d'intérêt général (SSIG) font bien l'objet d'une exemption, aucun texte ne les définit.”

Et pire, ce que la Commission n'a pas pu faire passer par la porte, elle le réintroduit par la fenêtre en ayant produit une Communication sur les SSIG (le 26 avril 2006) qui veut moderniser et améliorer la qualité des services sociaux. Ce qui veut dire pour elle, les soumettre aux règles du marché intérieur, vu que 'la quasi-totalité des services prestés dans le domaine social peuvent être considérés comme des activités économiques'. Elle en profite pour se faire le chantre de la 'flexicurité' qui est le dernier avatar du patronat pour remettre en cause un certain nombre d'acquis sociaux.”



Raoul Marc Jennar: vouloir libéraliser les services c'est influencer sur nos modes de vie

**INEES: Est-ce qu'on peut encore influencer sur quelque chose?**

**R. M. J.:** „Oui, car les Etats doivent transposer la directive Services avant la fin de l'année. Si on ne peut plus rien faire sur les SIEG (encore qu'il n'y a pas d'effet cliquet inéluctable, on peut toujours revenir en arrière avec une nouvelle directive), par contre on peut influencer les gouvernements et les parlements pour qu'ils prennent en compte cette nouvelle problématique. Cela ne sera le cas que si, avec les syndicats et le mouvement social nous sommes en capacité de faire entendre notre voix contre la dérégulation de tous les services et donc de la dégradation de la qualité de vie des plus pauvres.”

**INEES: Mais l'économie sociale et solidaire qui intervient fortement sur ces services et qui peut être soutenue par les autorités publiques pour remplir ces missions est donc en danger?**

**R. M. J.:** „Je réponds oui sans hésitation et même le commerce équitable est dans le collimateur car pour les tenants du libéralisme c'est une entorse aux 'règles naturelles du commerce'. Vous savez ce que vous avez à faire, mais si vous me permettez, je pense que vous avez tout intérêt à vous impliquer davantage dans le mouvement social et à définir votre propre cadre juridique afin de pouvoir résister et défendre votre vision de la société et de la vie en général qui ne soit pas soumis au marché.”

**INEES: Oui c'est notre ambition que de faire reconnaître un 3<sup>e</sup> pilier économique entre**

secteur public et privé et voilà encore bien des raisons d'intensifier encore nos actions avec le concours des populations qui, je le crois, aspirent à autre chose que ce

que projette l'OMC. Je vous remercie.

→ INEES: Institut européen de l'économie solidaire [www.inees.org](http://www.inees.org)

Pour en savoir plus

### „Pour la solidarité” - un think tank européen

Le think tank européen „Pour la solidarité”, basé à Bruxelles, a publié en mai 2007 une excellente étude :

„Libéralisation européenne des services et secteur associatif” - Cahier de la solidarité n° 9.

Ce cahier fait un travail de clarification des tenants et des aboutissants du débat sur la libéralisation des services qui a occupé et occupe encore la scène communautaire pour en saisir toute la portée et les conséquences sur l'économie sociale en Europe.

La première partie de l'étude apporte des éléments de compréhension et d'analyse de la législation communautaire en vigueur et en préparation à l'hiver 2006 concernant la libéralisation des services et les services d'intérêt général.

La seconde partie fait le point sur le champ de l'économie sociale dans le cadre plus global des affaires européennes, notamment sur son inscription dans les objectifs de cohésion sociale, d'innovation, de compétitivité qui sont ceux de l'Union et en s'attachant notamment sur les prises de position des acteurs socio-économiques représentants de l'économie sociale au niveau européen face aux règles du marché intérieur et la législation qui les concerne directement.

Une troisième partie s'intéresse à l'impact des actes législatifs existants et ceux en cours d'examen sur les organisations de l'économie sociale sous trois angles:

- celui de la directive services elle-même,
- les problèmes posés par le principe de la concurrence et enfin
- les financements possibles à obtenir par les entreprises de l'économie sociale.

→ „Pour la solidarité” intervient également à la demande pour organiser des conférences-débat dans toute l'Europe. Pour les conditions cf. [www.pourlasolidarite.be](http://www.pourlasolidarite.be).